

"Rien ne sera jamais comme avant"

Alors que l'enquête livre ses premières réponses et que de nouvelles solutions d'hébergement se présentent aux délogés, 138 des 342 évacués de la rue de Tivoli et de ses alentours ont pu définitivement regagner leur domicile hier

C'est la fin d'un exil de 18 jours pour certains délogés depuis les effondrements du 9 avril, qui ont coûté la vie à huit personnes et nécessité l'évacuation de 342 habitants du quartier. 138 d'entre eux ont pu regagner définitivement leur domicile, hier, après un diagnostic rigoureux des bâtiments mené par les services de la Ville et des experts indépendants. Un retour à la vie normale, entre soulagement et appréhension.



Dès 9h, hier matin, certains évacués ont pu regagner leur domicile dans les rues Jaubert et Abbé-de-l'Épée, seules artères concernées par ces retours.



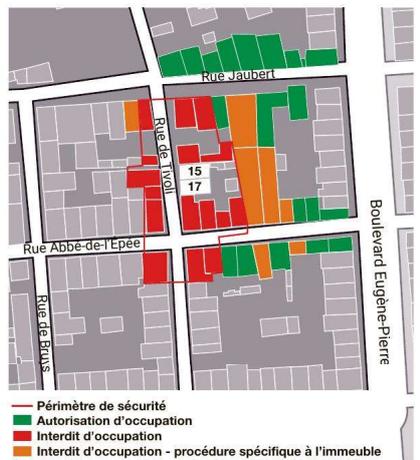
PHOTO GEORGES ROBERT

"On verra si la tombée de la nuit va réveiller les souvenirs douloureux..."

pagner les habitants, les aident à porter leurs affaires et font office de figures rassurantes pour parer aux éventuels chocs. Car, pour une partie des habitants, ce retour à la maison est teinté d'angoisse. "Il y a du soulagement mais également de l'appréhension, confie une évacuée de la rue Jaubert. La peur est toujours là, le repas du 9 est toujours sur la table... Mais on peut enfin avancer même si tout ne sera plus jamais comme avant." Sur ce point, Benoît Payan a confirmé qu'une cellule psychologique continuera à accueillir les personnes qui en éprouvent le besoin.

maïnes chez des amis et je vais pouvoir retrouver une intimité et un espace de travail. Mais on a quand même du mal à se réjouir totalement, avec ce trou béant à quelques mètres de nos portes, des appartements vides en face de nos fenêtres... J'avais un peu peur de revenir dans le quartier mais l'atmosphère est assez saine. Il fait beau, les gens sont sur les terrasses. On verra si la tombée de la nuit va réveiller les souvenirs douloureux..."

habitants des immeubles les plus proches de la catastrophe, profitent du rétrécissement du périmètre de sécurité pour apercevoir leur domicile pour la première fois. "Même si je reste dans le flou, voir rentrer les gens chez eux montre que les choses avancent pour tout le monde, veut croire une habitante de la rue de Tivoli. Tout ça reste compliqué à appréhender... Des sujets matériels s'entrechoquent avec des émotions fortes. Et les questions sont toujours plus nombreuses que les réponses."



SÉCURISATION

La Ville a lancé et sollicité trois études distinctes, toujours en cours sur certains immeubles, afin d'analyser la sécurité bâtiminaire. Trois études menées par les architectes ingénieurs de la Ville, un bureau d'étude externe Axiolis et le Centre scientifique et technique du bâtiment de l'État. Ce n'est qu'au terme de ces études que le retour des habitants pourra ou non être autorisé. "Des diagnostics plus précis dans les parties privatives vont permettre d'approfondir les études sur la structure bâtiminaire des immeubles les plus touchés. Le principe de précaution prévaut mais nous devons permettre le retour d'autres évacués dans les prochains semaines", souligne l'adjoint (PS) à la sécurité Yannick Ohanessian.

L'ENQUÊTE L'explosion de gaz venait du 1^{er} étage

C'est une avancée capitale. Elle permet d'avoir une première certitude sur l'origine et la nature de l'explosion qui a provoqué l'effondrement du 17 de la rue de Tivoli, coûtant la vie à huit habitants.

Dans un communiqué publié hier, le procureur de Marseille Dominique Laurens a confirmé que la violente déflagration était bien "due au gaz" et avait "pris naissance au premier étage". Un appartement occupé par Antonietta Alaimo, une vieille dame de 89 ans. Cette conclusion marque la fin de l'enquête dite de flagrance confiée à la police judiciaire de Marseille et signe, par là même, l'ouverture d'une information judiciaire contre "personne nommée des chefs d'homicide et blessures involontaires". Confiée à plusieurs juges, elle aura pour mission d'établir "le mécanisme ayant conduit à un écoulement de gaz puis à une activation et à déterminer si une maladresse, imprudence, inattention, négligence ou obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement est à l'origine des décès ou des blessures".

Peu après le drame, le fils du couple du rez-de-chaussée avait pointé la responsabilité involontaire d'Antonietta, une octogénaire "sénile", avait-il souligné, qui avait "déjà oublié le gaz ouvert à plusieurs reprises". Des affirmations contestées par des proches de la vieille dame assurant, au contraire, qu'elle avait "gardé toute sa tête" et qu'elle avait récemment troqué sa gazinière pour



Une information judiciaire a été ouverte pour homicide et blessures involontaires.

des plaques électriques. Des techniciens de Darty venus lui livrer une nouvelle cuisinière auraient toutefois remarqué que son installation était "problématique" au niveau du tuyau d'arrivée. Les investigations chercheront également à savoir si les colonnes de gaz des parties communes étaient bien entretenues...

En milieu de semaine, les familles des victimes ont été reçues par la procureure. Selon nos informations, elles auraient été informées que l'enquête s'annonçait longue et compliquée. Sans certitude qu'elle puisse, un jour, livrer le scénario exact qui a conduit à ce terrible drame.

DU CÔTÉ DES HÔTES AIRBNB "Les hôtes sont avant tout des Marseillais touchés par ce drame"

Un drame, huit morts, 42 immeubles évacués... Après l'effondrement du 17 de la rue de Tivoli, la mairie de Marseille a dû mettre en sécurité plus de 340 personnes... des foyers entiers partis, pour certains, sans rien, vers un ailleurs: à l'hôtel pour un petit tiers d'entre eux, chez des amis, de la famille pour la plupart. Dès lors, tous les regards se tournaient vers les plateformes de location saisonnière, Airbnb en ligne de mire. Dans une ville qui compte 10 000 hôtes, en majorité dans le centre-ville, n'était-ce pas légitime, au cœur de la crise, d'imaginer leur mobilisation? C'est ce qu'ont estimé bon nombre de personnes délogées et ce qu'a demandé le maire Benoît Payan. S'adressant aux responsables de la plateforme: "Votre mobilisation, en tant qu'entreprise, permettrait de proposer des solutions rapides sur le temps long, dans ce quartier où vivent ces familles et à un tarif abordable" a alors écrit le maire.

Dès lors, tous les hôtes du Camas recevaient un courriel d'Airbnb qui les invitait à se manifester, en ces mots: "Airbnb et la Ville de Marseille encouragent les hôtes ayant un hébergement disponible à le mettre à disposition des habitants évacués temporairement. Si vous avez une pièce

disponible dans votre logement (chambre chez l'habitant) ou un hébergement entier à mettre à disposition, faites-le nous savoir". L'histoire ne dit pas encore combien de propriétaires ont cliqué sur l'onglet dévoué. Mais Yannick Nobille, leader du club d'hôtes marseillais chez Airbnb, teste que des hôtes se sont manifestés. "Au lendemain du drame de la rue d'Aubagne, déjà, plusieurs hôtes avaient proposé leur logement gracieusement. Le phénomène s'est répété ensuite, pendant le confinement, pour héberger les professionnels de santé, près des hôpitaux. Et là encore, sur le drame de la rue de Tivoli, des propriétaires ont proposé leur logement".

Encore fallait-il s'assurer que les personnes à héberger étaient bien des sinistrés du drame, recenser les besoins et les appartements adaptés, la longévité de l'offre... "Il y a beaucoup de bashing autour d'Airbnb, mais il faut bien comprendre que les hôtes sont des Marseillais comme les autres qui ont été touchés par cet événement comme tout le monde". Plus de 204 habitants n'ayant toujours pas pu retrouver leur logement, les propositions des hôtes du centre-ville restent les bienvenues.